

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **83 (1957)**

Heft 13

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

délaï fixé : implantation des bâtiments sur le terrain, volume dans l'espace, accès, situation, orientation et distribution des locaux, architecture.

Après avoir rédigé une critique détaillée des projets, les membres du jury conviennent de répartir entièrement la somme de 10 000 fr. mise à disposition, mais, étant donné que le projet « La Margelle » est incomplet (plans manquants), ils décident d'attribuer trois prix et une mention, soit : 1<sup>er</sup> prix, 4500 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 3000 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 2000 fr. ; mention, 500 fr.

Le jury regrette la faible participation au concours ; toutefois, si celui-ci n'a pas fourni de projets pouvant être exécutés intégralement, il a néanmoins atteint son but en apportant à la Municipalité des éléments nécessaires à la solution du problème posé.

Le jury décide enfin que le premier prix peut servir de base à l'étude définitive et qu'il justifie l'attribution du mandat d'exécution à son auteur.

En prévision de l'exécution du projet, le jury estime utile de faire les remarques suivantes :

Le bâtiment locatif ne devrait pas avoir plus de deux étages sur rez, les lucarnes n'étant pas recommandées.

En revanche, l'hôtel pourrait avoir trois étages sur rez, mais sans lucarnes.

Le jury souhaite vivement l'abaissement du bâtiment Grand-Rue 56 et sa couverture par un toit à deux pans ; ainsi, la transition entre cet immeuble et celui de l'hôtel serait assurée de manière plus harmonieuse.

Enfin, le jury propose que, dans le cas d'une exécution simultanée des deux bâtiments, le mur mitoyen séparant les bâtiments Grand-Rue 50 et 52 soit reconstruit perpendiculairement à la façade sur rue.

Ayant ainsi fixé ses conclusions, le jury procède à l'ouverture des enveloppes contenant les noms des auteurs des projets. Ce sont :

1<sup>er</sup> prix : Projet « Le Chesal », M. *Eugène Mamin*, architecte à Lausanne.

2<sup>e</sup> prix : Projet « Remparts », M. *Max Reymond*, architecte à La Tour-de-Peilz.

3<sup>e</sup> prix : Projet « Lux », M. *François Sillig*, architecte à Lausanne.

Mention : Projet « La Margelle », M. *René Giovannoni*, architecte à La Tour-de-Peilz.

## ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

### Rapport du comité sur l'exercice 1956

*présenté à l'assemblée générale ordinaire  
du 1<sup>er</sup> juin 1957, à Lausanne.*

Vous avez déjà reçu ou vous allez recevoir ces jours la nouvelle liste des membres de notre Association, mise à jour au 1<sup>er</sup> mai 1957. C'est l'aboutissement d'un an d'efforts de la part de la Commission de l'annuaire présidée par notre très actif camarade *Adrien Robert*. Cette Commission comprenait également votre président et votre caissier et s'était adjoint M. *Pochon*, secrétaire de notre Ecole, auquel vont tous nos remerciements pour le travail considérable qu'il a fourni.

Si nous commençons notre rapport en parlant de la nouvelle liste des membres c'est que celle-ci va nous permettre de faire le point depuis 1953, date de la parution de la dernière liste.

En quatre ans notre Association a vu passer l'effectif de ses membres actifs de 1104 à 1287 soit une réjouissante augmentation de 183 membres ou de 16,5 %.

Si nous entrons plus dans le détail nous voyons que nous avons admis 329 nouveaux membres, que 35 camarades sont décédés et que 111 membres ont démissionné ou n'ont plus répondu à nos rappels. Parmi ces 111 membres qui ont cru devoir quitter l'A<sup>3</sup>, on compte plus de la moitié de diplômés des années 1953 à 1956 qui, inscrits d'office lors de leur sortie de l'Ecole, n'ont pas voulu maintenir leur attachement à notre Association. Si nous comprenons en partie cette réaction de la part de jeunes diplômés due souvent à la négligence, nous avouons ne pas comprendre les 50 à 60 membres des anciennes promotions qui nous ont retiré leur soutien. Les 500 à 600 fr. de cotisations annuelles qu'ils nous ont retirées nous auraient permis de compléter ou

d'améliorer certaines actions de soutien vis-à-vis de nos jeunes camarades et des étudiants de l'E.P.U.L., actions dont nous parlerons plus loin et que nous aurions voulu plus importantes, partant plus efficaces.

En compensation 25 diplômés des promotions 1900 à 1949 ont bien voulu répondre affirmativement à notre active campagne de recrutement, et sont venus grossir les rangs de notre association ; nous nous réjouissons d'accueillir dans notre sein ces enfants prodiges.

Parmi toutes les promotions, une seule, celle de 1939, fait tout entière partie de l'A<sup>3</sup> ; c'est un geste de camaraderie auquel votre président, membre de cette promotion, a été particulièrement sensible.

Si en valeur absolue l'augmentation du nombre des membres de notre association est fort réjouissante, elle l'est moins en valeur relative : en effet en 1953, le 64 % des 2185 diplômés de l'Ecole fait partie de l'A<sup>3</sup> alors qu'en 1957 cette proportion reste à peu près la même puisqu'elle est de 65 % sur 2499 diplômés.

Le tiers des diplômés de l'E.P.U.L. reste en permanence indifférent à l'A<sup>3</sup> ; l'augmentation de notre effectif n'est donc due en définitive qu'au succès croissant de notre Ecole, ce dont nous nous réjouissons avec vous et nous rend plus modestes quant aux résultats de notre campagne de recrutement.

Notre association groupe dans ses rangs 16 dames ou demoiselles et 143 membres honoraires. Nous comptons en outre 19 membres amis, ce qui porte l'effectif total de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>P.L. à travers le monde à 1306. Le doyen de notre association est notre camarade Charles Tzaut, de la promotion de 1888, administrateur de sociétés à Genève, auquel nous adressons nos félicitations et nos vœux, et que nous avons invité à assister à notre assemblée.

Le goût des statistiques, fléau de notre époque, nous pousse à éplucher plus avant notre nouvelle liste des membres. Nous y relevons que la toute première volée sortie de l'Ecole en 1855 comptait 5 diplômés. Depuis lors, la courbe des diplômés que nous sommes en train d'essayer de mettre en équation par les séries de Fourier, a présenté bien des maxima et minima, suivant de plus ou moins près la hausse ou la baisse de la conjoncture. On note les maxima suivants : 17 diplômés en 1899, 34 en 1909, 68 en 1921. Depuis cette dernière date la dérivée de la courbe des diplômés est négative jusqu'au minimum de 17 en 1938 où le pessimisme des années de crise réduisit fortement les vocations techniques. La courbe remonte ensuite pour dépasser enfin en 1948 avec 79 diplômés le maximum de 1921 et cette courbe ne fait que croître depuis avec 80 diplômés en 1950 et 87 l'année dernière.

Si cette augmentation est réjouissante pour la renommée de notre Ecole, elle est par contre angoissante quand on la compare aux sommes d'argent que le canton de Vaud peut mettre à notre disposition. Vous avez appris par les journaux que le Grand Conseil a voté un crédit d'environ 1 million destiné à couvrir la première étape de transformation du bâtiment de l'avenue de Cour, la transformation complète y compris la construction d'une Aula d'environ 500 places ascendant à 4 millions et demi.

Ces travaux permettront d'abriter dans quelques années les 800 étudiants que nous avons déjà maintenant. Le problème posé par l'augmentation constante du nombre des étudiants et la nécessité de construire de nouveaux laboratoires n'est donc pas résolu pour autant.

D'aucuns voudraient limiter l'effectif total à 650, à 800 ou à 1000 étudiants. Nous estimons personnellement que ce serait une erreur et que la seule solution raisonnable doit être trouvée dans un subventionnement direct par la Confédération, tout en maintenant l'autonomie de notre Ecole. Le canton de Vaud a montré par de grands sacrifices financiers qu'il était capable d'entretenir une école polytechnique réputée dans le monde entier et que cette école avait acquis son droit à l'indépendance, mais son entretien est devenu trop lourd pour être supporté par un seul canton, et le problème doit être placé sur le plan national. Nous ne voyons aucune solution raisonnable autre que celle-là.

Ces quelques considérations nous ont un peu éloigné du but de ce rapport qui est un résumé de l'activité de l'A<sup>3</sup> pendant l'exercice 1956. Nous y revenons en vous donnant des nouvelles du

#### Comité central

qui s'est réuni le 29 septembre 1956 à l'E.P.U.L. Contraint d'observer un repos complet, le président central s'était fait excuser mais avait préparé jusque dans les moindres détails cette réunion, de sorte que votre président à qui échet l'honneur de remplacer M. *Mairesse*, n'eut aucune peine à diriger les débats.

L'assemblée groupait les présidents et les délégués des Associations nationales venus de Lisbonne, de Milan, de Paris, du Luxembourg, de Winterthur et de Genève, montrant une fidélité à la cause de l'A<sup>3</sup> et

de notre Ecole qui est un encouragement et un exemple pour tous.

Après avoir adressé à notre directeur M. *Stucky* les félicitations pour son titre de Docteur honoris causa, reçu à l'occasion du centenaire de l'Ecole polytechnique fédérale, l'assemblée entendit les rapports du directeur de l'Ecole et des présidents des associations nationales.

L'angoissant problème des moyens financiers mis à disposition de l'E.P.U.L. fit l'objet de longues discussions, de même que la séparation de l'Ecole et de l'Université que plusieurs présidents d'associations estiment souhaitable.

#### L'Association française

a tenu son assemblée générale le 26 janvier 1957 à Paris. Sur les 112 membres que compte l'A<sup>3</sup> française, 25 étaient présents, dont un tiers était des camarades des dernières promotions qui participèrent activement au succès de cette assemblée. Quatre jeunes camarades font actuellement partie du comité au grand soulagement de son président Henri Meyer qui déplorait dans son rapport annuel le manque d'intérêt manifesté par les jeunes promotions et exprimait ses craintes quant à l'avenir de l'A<sup>3</sup> française. Les premières séances de cette année ont confirmé que la relève de la vieille garde est assurée.

Nous signalons à tous nos camarades qui se rendent à Paris que l'A<sup>3</sup> française se réunit tous les premiers mardis du mois à 20 h. 30 au sous-sol du Café des Français, 3, avenue de l'Opéra. A quelques-unes de ces réunions des travaux sont présentés ; en 1956 M. *Daniloff* a parlé de la lutte contre les insectes, M. *Rogivue* de Pythagore et le mystère de la vie et M. *Piuz* de la construction d'une galerie sous-fluviale de la Seine pour les P.T.T. Une séance fut consacrée à la présentation de films en couleurs de la Fête des Vignerons, pris par MM. *Meyer* et *Pfeiffer*.

Si l'activité de l'A<sup>3</sup> française est réjouissante la situation financière frise la banqueroute et ne l'évite que grâce à la compétence de la trésorière M<sup>me</sup> *Kuès-Dussaux* : en effet seul le quart des membres paient leur cotisation, qui est de 500 francs français par année. Plutôt que d'augmenter cette cotisation, l'assemblée a logiquement décidé d'entreprendre une vigoureuse campagne de dégel des coffres-forts réticents.

#### L'activité de l'Association portugaise

continue comme par le passé. 22 diplômés de l'E.P.U.L. font partie de l'Association auxquels s'est joint également un ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'Electricité de Paris, qui a fait la plus grande partie de ses études à l'E.P.U.L. Les réunions mensuelles groupent toujours les mêmes fidèles autour du dévoué président *Madail*. Signalons qu'un des jeunes membres a passé avec succès son examen d'équivalence — le diplôme de l'E.P.U.L. n'est pas reconnu au Portugal — et est devenu membre de l'Ordre des Ingénieurs Portugais, exerçant librement sa profession. L'examen a été relativement facile et il faut espérer que d'autres diplômés de l'E.P.U.L. se présenteront pour régulariser leur situation.

### L'Association italienne

forte d'une vingtaine de membres, est présidée par notre camarade *Foà* qui se désespère de ne pouvoir réunir régulièrement plus de 5 ingénieurs diplômés. Il n'est dans ces conditions pas possible d'organiser des conférences et l'activité de cet embryon d'association se borne au problème de la reconnaissance du diplôme de l'E.P.U.L. en Italie refusée aux Italiens, mais reconvenue aux étrangers.

### L'Association belgo-luxembourgeoise

est présidée par notre camarade *Sunnen* que nous avons eu le plaisir de voir pour la première fois lors de la réunion du Comité central. Des réunions périodiques à Bruxelles et à Luxembourg contribuent à resserrer les liens de camaraderie entre anciens élèves.

### La section de Suisse orientale

de l'Association suisse, est présidée avec beaucoup de compétence par notre camarade *C. de Rham*. L'activité de cette section se partage entre des séances récréatives et des conférences techniques tantôt à Baden, tantôt à Zurich. Nous citerons des conférences sur la barque du Léman, sur la traction électrique aujourd'hui et demain, des visites à la nouvelle piscine d'eau chaude découverte à Zurzach, aux installations de sécurité de la gare C.F.F. à Zurich. Une conférence très attendue, celle de M. le professeur Mercier a dû être renvoyée à cause de la maladie du conférencier. Nous saisissons cette occasion pour lui exprimer toute notre sympathie et nos vœux de complet rétablissement.

Notre camarade *A. Dutoit* à qui vont toutes nos félicitations a été nommé professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

La scission entre les membres plus âgés et les jeunes semble malheureusement s'accroître. Le problème de la relève se pose à Baden comme il s'est posé au

### Groupe de Winterthour

l'année dernière. Grâce à M. *Thomann*, ancien président central et à notre camarade Savoye, président du groupe, la relève est maintenant assurée. Une majorité de jeunes participent aux diverses manifestations et pour la première fois depuis la fondation du groupe, le nombre des membres réunis à l'occasion de l'assemblée générale du 7 février dépassa la trentaine. Une sous-section chargée d'organiser l'activité récréative a été récemment créée dans un bel enthousiasme.

### La section Nord-américaine

dont nous vous avons parlé l'année dernière, a quelque peine à démarrer. La difficulté réside surtout dans la recherche des adresses des anciens élèves qui travaillent en Amérique du Nord, aussi adressons-nous de nouveau un appel à tous nos camarades pour leur demander de bien vouloir nous communiquer tous les renseignements qu'ils pourraient avoir sur des anciens élèves travaillant dans cette partie du monde.

\* \* \*

Après avoir passé en revue l'activité des divers groupements de l'A<sup>3</sup> disséminés sur la planète, revenons à

### L'Association suisse

qui tient aujourd'hui son assemblée générale. Le comité, auquel vous avez renouvelé son mandat l'année dernière, s'est réuni cinq fois pour liquider les affaires courantes et étudier divers problèmes dont nous vous entretiendrons tout à l'heure.

Depuis la dernière assemblée générale nous devons malheureusement déplorer le décès de sept camarades de l'association suisse, qui sont dans l'ordre chronologique des promotions :

*Emmanuel Gaillard*, ancien président, promotion 1897 ; *Max Wiesendanger*, promotion 1901 ; *Gustave Chappuis*, promotion 1903 ; *Robert Schmidt*, promotion 1905 ; *André Vittoz*, promotion 1906 ; *Bruno Dutweiler*, promotion 1912 ; *Georges Darbellay*, promotion 1924.

Nous présentons à leurs familles nos sincères condoléances et prions l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

\* \* \*

En collaboration avec la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, nous avons organisé les manifestations suivantes :

- la visite du *groupe scolaire du Belvédère*, sous la direction de M. MARC PICCARD, architecte ;
- la visite du *Collège de la Sallaz*, sous la conduite de M. ROBERT LOUP, architecte, et la visite de *la centrale de Pierre-de-Plan*, sous la conduite de M. PAUL MEYSTRE, ingénieur ;
- une conférence de M. PIERRE LEYVRAZ, ingénieur, sur *la traction électrique aujourd'hui et demain* ;
- une conférence sur le *Heimatschutz* par M. ROBERT VON DER MUHL, architecte ;
- une conférence de M. ANDRÉ DESARZENS, jardinier-chef de la ville sur *les espaces verts dans l'urbanisme* ;
- une conférence de M. GOLDSCHMIDT CLERMONT, délégué du Centre européen de recherches nucléaires à Genève sur *la structure du proton — Etat actuel des travaux du CERN* ;
- une conférence sur le *Plan Delta* par M. le professeur JANSEN de l'Ecole Polytechnique de Delft, conférence organisée en collaboration avec l'E.P.U.L. et la Société Suisse-Hollande.
- une visite à Saint-Maurice de *la nouvelle usine de ciment et du pont en béton précontraint sur le Rhône* ;
- une conférence de M. le professeur NICOLAS OULIANOFF sur *la géologie des Alpes et les grands tunnels*.

Deux visites sont encore prévues dans le courant du mois de juin.

L'Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin a invité les membres de l'A<sup>3</sup> à assister à son assemblée générale et à la conférence de M. A. GARDEL, ingénieur, sur *quelques projets d'aménagements de ports sur la rive vaudoise du Léman*.

Comme chaque année, quelques conférences prévues au programme ont dû être renvoyées car elles entraînent en conflit avec d'autres manifestations suivies par les membres de notre association.

Malgré ces renvois, il arrive encore malheureusement trop souvent que plusieurs manifestations également

intéressantes soient organisées le même jour. Lausanne n'est pas une assez grande ville pour que l'on puisse trouver suffisamment d'amateurs pour deux, voire trois conférences scientifiques ou techniques simultanées, aussi allons-nous proposer d'étendre à d'autres sociétés scientifiques la collaboration existant depuis quelques années entre la S.V.I.A., la G.E.P. et l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>P.L.

Votre président a été invité à diverses manifestations et a représenté notre Association à la cérémonie de remise du diplôme à l'E.P.U.L., à l'assemblée générale de l'A<sup>3</sup> française à Paris, à l'assemblée générale de la S.V.I.A., à la réception de l'architecte Le Corbusier à l'E.P.U.L., à l'assemblée générale du *Bulletin technique de la Suisse romande*.

Parmi les activités diverses de notre Association, mentionnons la course de printemps groupant 18 participants seulement. Après une charmante réception aux Salines du Rhin à Schweizerhalle, nous avons visité sous la conduite de M. *Diserens*, les usines d'Ottmarsheim, de Fessenheim et celle, en construction de Vogelgrün. Cette course fut une réussite et nous avons trouvés, fidèles au rendez-vous d'Alsace, le ciel bleu et les cigognes.

Mentionnons enfin les divers contacts que nous avons eus avec l'association des étudiants de l'E.P.U.L. d'où il est résulté notamment l'envoi d'une circulaire à tous nos membres leur signalant que plusieurs élèves désiraient obtenir du travail en dehors des cours universitaires.

\* \* \*

Le caissier vous donnera tout à l'heure la justification de l'emploi des fonds de l'Association.

Relevons que les lauréats des prix de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>P.L. sont: M. *Alexandre Villard*, ingénieur chimiste; M. *Daniel Fouqué*, architecte.

Il n'a pas été attribué de prix à la section des géomètres, faute de candidat remplissant les conditions.

Le prix Grenier a été remis à M. *François Crespo*, titulaire également du prix de la S.V.I.A.

Le subside annuel de 500 fr. de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>P.L. a été versé à la Bibliothèque de l'Ecole.

\* \* \*

L'augmentation du nombre des membres de notre association a pour conséquence une nette augmentation de nos disponibilités financières, aussi le Comité vous propose-t-il de créer une bourse de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>P.L. d'un montant annuel de 400 fr. à 600 fr., destinée à venir en aide à un ou deux étudiants dans le besoin. Etabli en étroite collaboration avec M. le directeur *Stucky*, un projet de lettre à l'E.P.U.L. fixant les conditions d'attribution de cette bourse, sera soumis tout à l'heure à votre approbation. En résumé, cette bourse pourra être attribuée sans restriction de nationalité à tout étudiant régulier de l'E.P.U.L. qui aura déjà obtenu une exonération des finances de cours.

\* \* \*

La S.V.I.A. tiendra le 14 juin prochain une assemblée générale extraordinaire pour entendre divers

rapports dont deux intéressent directement notre Association.

Le premier, présenté par notre camarade M. *Renaud*, concerne la création d'un Technicum vaudois. Nous y lisons avec plaisir cette opinion personnelle du rapporteur:

« La S.I.A., et tout particulièrement la section vaudoise, est l'association qui a le devoir de défendre tout spécialement notre Ecole polytechnique de Lausanne. C'est la S.I.A. qui, en collaboration par exemple avec l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>P.L., est la mieux placée pour connaître et défendre les intérêts de notre Ecole polytechnique. Tant que notre Ecole polytechnique de Lausanne sera une faculté de notre Université cantonale, c'est-à-dire que son coût sera essentiellement à la charge du canton, nous ne pourrions pas nous désintéresser des répercussions que pourrait avoir la charge d'un Technicum vaudois. C'est sous cet angle que j'aimerais demander à l'assemblée de ce jour de libérer de son mandat la commission chargée de se préoccuper du Technicum vaudois mais, par contre, de se préoccuper d'une commission chargée de soutenir l'Ecole Polytechnique de Lausanne. »

Nous ne manquerons pas de suivre de très près cette proposition.

Le deuxième rapport concerne le problème de l'admission des géomètres à la S.V.I.A., présenté par votre président. La conclusion à laquelle nous arrivons est que, conformément aux statuts de cette société, les géomètres diplômés d'une école polytechnique peuvent présenter leur candidature à la S.V.I.A., mais qu'il ne peut s'agir que de cas exceptionnels qui devraient être soumis pour préavis au groupe des ingénieurs avant d'être présentés devant l'assemblée. Le problème de l'admission des géomètres est d'ailleurs examiné actuellement par le Comité Central de la S.I.A. suisse qui a sur cette question une opinion beaucoup plus libérale que la section vaudoise.

\* \* \*

Le Comité aura le plaisir de vous présenter tout à l'heure les nouveaux candidats au titre de membre honoraire de l'Association suisse. Rappelons que depuis très longtemps nous décernons ce titre à tous les membres de l'A<sup>3</sup> qui fêtent leurs quarante années de diplôme. Cette année, c'est la promotion de 1916 qui est à l'honneur; il s'agit de Messieurs *William Blanc*, *Gaston Duckert*, *Pierre Dumur*, *Edmond Meylan*, *Lucien Meylan* et *Henri Veyrassat*.

\* \* \*

Avant d'arriver à la fin de notre rapport, mentionnons encore la parution en décembre 1956 du premier numéro du *Bulletin de l'Association Amicale des Anciens Elèves*. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que ce bulletin ait soulevé un enthousiasme général. Quelques rares lettres d'encouragement nous incitent pourtant à persévérer dans cette voie: nous ferons paraître le deuxième numéro dans le courant du mois d'août, mois de vacances, mois de douce farniente qui devrait vous permettre de lire ce bulletin et de nous communiquer vos réactions et vos suggestions.

\* \* \*

Votre comité arrive au terme de son mandat annuel, ses membres sont rééligibles, mais deux de nos cama-

rades, MM. Schneider, vice-président et Matthey — ce dernier, membre du comité depuis 11 ans — déclinent une réélection. Nous remercions en votre nom ces deux camarades pour leur précieuse collaboration.

Pour compléter le Comité, nous vous proposerons tout à l'heure de nommer :

M. *Marcel Etter*, géomètre officiel, propriétaire d'un important bureau à Vevey ; M. *Jean Grivat*, ingénieur électricien, mandataire commercial à la Compagnie vaudoise d'Electricité à Lausanne.

\* \* \*

Pour terminer ce rapport, nous désirons mentionner les buts rapprochés ou plus éloignés que le Comité devrait à notre sens atteindre ces prochaines années :

- création d'un secrétariat permanent de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>P.L. à l'Ecole polytechnique en participant à une partie du salaire d'une nouvelle secrétaire.
- augmentation du fonds des bourses d'études que nous vous demandons de créer aujourd'hui.
- action en faveur de la construction d'un foyer des étudiants de l'E.P.U.L., à l'exemple de celui de la Cité.
- création d'une Association nationale en Grèce où le nombre de diplômés de l'E.P.U.L. augmente sans cesse.
- participation officielle de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>P.L. au conseil général de l'Ecole polytechnique.
- récolte de fonds pour la construction de nouveaux laboratoires dignes de notre Ecole.

Ces projets dont quelques-uns vous paraîtront peut-être chimériques ne pourront être réalisés qu'avec votre concours à tous : recrutez de nouveaux membres parmi vos camarades de volée, faites-nous part de vos suggestions, aidez-nous à convaincre les indifférents et les sceptiques. C'est sur cet appel et l'espoir qu'il sera entendu que nous terminons notre rapport annuel.

R. H. LAMBERT, président.

\* \* \*

#### Comité de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>PL

Association suisse

1957-1958

ADRESSE	TÉLÉPHONE
a) professionnelle	a) profes.
b) privée	b) privé

**Président** : RENÉ-HENRY LAMBERT, ingénieur civil 1939  
 a) Grand-Pont 2, Lausanne. Tél. 22 55 86  
 b) Av. du Léman 33, Lausanne. Tél. 23 26 40

**Vice-Président** : ALFRED VALLOTTON, géomètre 1938.  
 a) Rue de Lausanne 21, Renens. Tél. 24 94 81  
 b) Rue du Midi 9, Lausanne. Tél. 23 94 82

**Secrétaire** : MARCEL DUFOUR, ingénieur mécanicien 1941.  
 a) Ateliers Maillefer, Renens. Tél. 24 93 26  
 b) Bd Grancy 44, Lausanne. Tél. 26 24 04

**Caissier** : MAURICE COSANDEY, ingénieur civil 1940.  
 a) Zwahlen & Mayr S.A., Lausanne. Tél. 24 81 52  
 b) Pierrefleur 18, Lausanne. Tél. 24 72 96

**Membres** : ALFRED STUCKY, directeur E.P.U.L.  
 E.P.U.L., av. de Cour 29, Lausanne. Tél. 26 46 21

MARCEL ETTER, géomètre 1940.

a) Rue du Panorama 9, Vevey. Tél. 5 19 09  
 b) Rue Chenevières 23, Vevey. Tél. 5 20 75

JEAN GRIVAT, ingénieur électricien 1942.

a) C.V.E., Beau-Séjour 1, Lausanne. Tél. 23 34 81  
 b) Rue Valentin 29, Lausanne. Tél. 23 30 00

**Anciens présidents** : ADRIEN ROBERT, ingénieur chimiste 1915.

Rte A. Fauquex 17, Lausanne. Tél. 24 63 58

ERNEST BUSSY, ingénieur électricien 1925.

a) C.V.E., Beau Séjour 1, Lausanne. Tél. 23 34 81  
 b) Ch. Pré-Fleuri 8, Lausanne. Tél. 26 22 10

## DIVERS

### Commission pour l'étude du plan d'ensemble du réseau des routes principales

Le 7 juin 1957, la commission du Département fédéral de l'intérieur pour l'étude du plan d'ensemble du réseau des routes principales a tenu sa douzième séance sous la présidence de M. S. Brawand, député au Conseil national.

La commission a examiné en premier lieu le tracé des communications entre les autoroutes dans le secteur de Lucerne proposé par le groupe de travail de la région lucernoise. Le projet tel qu'il a été conçu par le dit groupe et soumis à la commission a été entièrement approuvé. Après avoir discuté et pris connaissance des contre-propositions émanant de milieux intéressés de la ville de Lucerne, les communications suivantes ont été acceptées sur la proposition des sous-comités I et IV :

- a) *liaison nord-sud* : Sprengi - Meierhöfli (raccordement de l'autoroute venant de Zurich - traversée de la Reuss près d'Ibach - Lochhof (raccordement de la tangente Nord) - tunnel de Reussport - traversée de la Reuss près de l'ancien emplacement des usines Schindler. De ce point de bifurcation avec la tangente de l'Ouest, le trafic en direction nord-sud empruntera, dans une première étape, les rues de la ville qui doivent être aménagées, soit : Kasernenplatz - Hirschengraben - Pilatusplatz - Obergrundstrasse - Eichhof. En une deuxième étape, le trafic nord-sud empruntera la tangente de l'Ouest, selon l'itinéraire suivant : Ancien emplacement des usines Schindler - tunnel de Gütsch - court tracé à découvert le long du chemin de fer près du Heimbachweg - tunnel d'Eichhof - croisement de l'Obergrundstrasse et continuation du trajet en direction d'Ennethorw par l'autoroute existante.
- b) *Le trafic en direction ouest-est* sera assuré par les communications suivantes : Pilatusstrasse - Bahnhofplatz - Seebücke - Schweizerhofquai - Haldenstrasse - Seeburgstrasse - en direction de Meggen. Tangente Nord (construction prévue dans une étape ultérieure) : Lochhof - Friedentalstrasse - Maihof - tunnel de Dreilinden - Concoursplatz - Haldenstrasse.

Les dimensions proposées pour l'aménagement des différents secteurs doivent encore être étudiées sur la base de comptages plus précis de la circulation intérieure.

La commission mit également à jour le projet d'un réseau des routes nationales déjà discuté au cours de la onzième séance. Ce projet comprend les routes nationales dites de première et de deuxième classes, ainsi que les lignes de transit nord-sud les plus importantes et les voies de communication complémentaires considérées comme routes nationales de troisième classe. Le projet en question comporte 1450 km de routes nationales répartis dans les trois catégories.

La commission a en outre approuvé le projet établi pour une première étape qui irait jusqu'en 1970, du programme technique de construction des routes nationales en dehors de la région des Alpes. Ce projet, dont le devis provisoire s'élève à 2,5 milliards de francs, sera soumis au sous-comité II chargé de l'examiner du point de vue des possibilités de financement. Le programme technique de construction pour une première étape des communications les plus importantes dans la région des Alpes sera traité au cours d'une séance ultérieure.

## LES CONGRÈS

### Association suisse pour l'essai des matériaux ASEM

Cette Association a été très active en 1956. Elle a organisé douze journées de discussions sur les thèmes suivants : Corrosion des câbles métalliques, le béton de masse, problèmes de la construction métallique, carburants pour Diesel et lubrifiants pour moteurs, les isotopes radioactifs, problèmes de soudure, le bois.

Ces séances très fréquentées, dont l'une s'est tenue à Lausanne à l'Aula de l'École polytechnique, ont attiré de nombreux membres de la S.I.A. intéressés par les thèmes traités.

Les diverses commissions de l'ASEM revisitent certaines normes et en établissent d'autres, par exemple : analyses chimiques du fer et de l'acier, essai de réservoirs, produits céramiques, peintures et vernis, caoutchouc, matières plastiques, lubrifiants et huiles, carburants, textiles, analyse spectrale.

Il n'est peut-être pas inutile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'activité de l'ASEM dans le domaine de la construction et d'inviter ceux que cela peut intéresser à s'associer à cette organisation. La cotisation annuelle (de 150 francs pour les sociétés et de 20 francs pour les membres habitant la Suisse — 25 francs pour l'étranger), donne droit au service gratuit de la revue : *Annales suisses des sciences appliquées et de la technique*.

Cette publication mensuelle publie la plupart des communications présentées aux journées de discussions, et bien entendu des études traitant de l'essai des matériaux et de l'étude de leurs propriétés, ainsi que des notices bibliographiques.

Pour tous renseignements, ou pour faire partie de l'« Association suisse pour l'essai des matériaux », s'adresser au secrétaire : M. G. Thoma, ingénieur, Fritz Fleinerweg 6, Zurich 7/44.

## UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

### Sir Patrick Abercrombie

Président d'honneur de l'Union internationale des architectes

Tous ceux qui ont eu le privilège de connaître Sir Patrick Abercrombie ont appris avec peine sa mort subite, survenue le 23 mars. Ils gardent de lui le souvenir précieux d'un homme de grand cœur dont le sens rare et pénétrant des besoins et des désirs des hommes a marqué toutes les œuvres.

Il aimait à affirmer, et ce trait le caractérise, qu'une habitation n'est achevée qu'une fois la preuve donnée qu'elle fait le bonheur de celui qui l'occupe. Dans le magnifique exposé qu'il fit à Lisbonne en 1953, « L'architecte à la croisée des chemins », il montrait subtilement à ses confrères les dangers de la voie facile où l'architecte se contente de subir l'actualité, d'obéir à son programme et revendiquait au contraire pour lui la voie difficile où il précède, conduit et défriche.

Toute sa vie fut consacrée à tracer les lignes maîtresses de cette doctrine de l'urbanisme qu'il concevait non plus seulement comme un tracé d'artères ou de places, mais comme une géographie active où la sauvegarde du caractère d'une ville, d'une région, de ses beautés naturelles et de son économie étaient ses principaux soucis. Nul mieux que lui ne connaissait et saisissait l'histoire et le développement des principales cités d'Europe et même du monde. On connaît par exemple ces subtiles définitions qu'il donnait de Genève : « petite grande ville » et de Zurich : « grande petite ville ». Comment s'étonner dès lors qu'un tel homme ait été appelé à contribuer au développement de tant de cités qu'il a marquées de son intelligence : Dublin (1913), Kent, Bristol, Bath (1930), Sheffield (1931). Ce fut ensuite le célèbre « Greater London Plan » (1944), où les ravages des bombardements devaient lui suggérer cette formule désormais unanimement admise des « neighbourhood units » ou « unités de voisinage » à l'échelle de l'homme — réanimation des anciens centres étouffés et absorbés par la grande ville ou créations autonomes, vivant d'une vie communautaire propre.

Sir Patrick devait souvent regretter toutefois que ses idées généreuses et les conseils qu'il prodiguait pour l'institution d'une politique consciente se heurtassent à l'inertie et à l'incompréhension. Mais il ajoutait : « La plupart d'entre nous ne peut guère s'attendre à mieux que d'assister au début de son œuvre. »

A l'étranger d'ailleurs, sa réputation d'urbaniste lui avait valu des appels flatteurs : Hong-Kong, Addis-Abéba, Izmir, Ankara, sous une forme ou sous une autre avaient eu recours à lui. La mort devait, hélas, l'empêcher de participer au jury du Concours international pour l'aménagement de la place des Nations, à Genève.

En dehors des chaires d'urbanisme qu'il occupa de 1915 à 1935 à Liverpool, puis de 1935 à 1946 à Londres, il fonctionna dans de nombreux conseils et commissions anglais ou internationaux et il fut appelé en 1948 à l'honneur d'être le premier président de l'Union internationale des architectes, où son sens des relations

humaines devait le faire hautement apprécier de ses confrères du monde entier qui lui confèrent en 1953 le titre de président d'honneur. Il avait reçu en 1946 la médaille d'or du Royal Institute of British Architects, en 1949 celle de l'American Institute of Architects; il était Officier de la Légion d'honneur, Officier de la Couronne de Belgique, il avait été promu Chevalier en 1945. Pour nous cependant, il restera toujours celui qui maîtrisait sereinement les problèmes les plus délicats et s'attachait obstinément à leur donner la meilleure solution, sans toutefois que jamais son humour ne fût pris en défaut.

J.-P. VOUGA.

## BIBLIOGRAPHIE

**Dictionnaire pour le génie civil et l'équipement des chantiers de construction** (allemand-français, français-allemand), par *Herbert Bucksch*. Editions: Bauverlag GMBH, Wiesbaden, Berlin.

Ce dictionnaire répond aux besoins qui se manifestent de plus en plus à la suite de la mécanisation croissante des chantiers de construction. Aussi une place importante a-t-elle été consacrée aux machines des types les plus récents utilisés sur les chantiers, et notamment aux machines américaines.

Terminologie relative aux matériaux de construction, aux minéraux, à la géologie; expressions utilisées dans la construction des grands barrages, des routes, pistes d'aéroports, mécanique des sols, technique des fondations. Les termes spécifiquement américains figurent à côté des termes anglais courants.

## CARNET DES CONCOURS

### Concours international pour l'aménagement de Berlin

Le programme est déposé auprès de la section suisse de l'U.I.A. (c/o S.I.A., Beethovenstrasse 1, Zurich 2), où les architectes peuvent le consulter.

Pour obtenir le dossier complet, s'adresser à: *Der Senator für Bau- und Wohnungswesen*, Württembergische Strasse 6-10, Berlin-Wilmersdorf, contre dépôt d'une somme de 100 DM à verser au compte de chèques postaux de Berlin-Ouest n° 58, N° B 6100/57 HSt 199.

Ce dépôt sera remboursé aux concurrents qui auront déposé un projet complet.

**STS**

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG  
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT  
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO  
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

### Emplois vacants :

#### Section du bâtiment et du génie civil

438. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

440. *Architecte ou technicien en bâtiment*. Environs de Zurich.

442. *Dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Zurich.

444. *Dessinateur en béton armé*. Bureau d'architecture et génie civil. Genève.

446. *Dessinateur en génie civil ou géomètre*. Bureau d'ingénieur. Environs de Schaffhouse.

448. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. En outre, *conducteur de travaux*. Grande entreprise. Suisse centrale.

450. *Ingénieur ou technicien en génie civil*. 1 ou 2 ans de pratique; travaux de béton armé, adductions d'eau, canaux, égouts, etc. Bureau d'ingénieur. Suisse romande.

454. *Technicien ou dessinateur en génie civil ou géomètre*. Bureau d'ingénieur. Valais.

458. *Technicien en génie civil*. Bureau d'ingénieur. Bords du lac de Constance.

460. *Dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Zurich.

462. *Ingénieur ou technicien en béton armé*. En outre, *dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Zurich.

464. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

466. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1956 : 300, 340, 522, 562, 682, 932; de 1957 : 134, 136, 148, 162, 172, 204, 208, 220, 226, 232, 246, 284, 342, 344, 362, 382, 394, 426.

#### Section industrielle

251. *Technicien (mécanicien ou électricien)*. Langue maternelle française; connaissance de l'allemand. Zurich.

253. *Ingénieur ou technicien mécanicien*. Chaudronnerie. Bureau d'ingénieur. Suisse alémanique.

255. *Dessinateur en machines et dessinateur*. Atelier de construction. Environs de Zurich.

257. *Jeune ingénieur ou technicien*. Constructions soudées. Nord-est de la Suisse.

259. *Technicien électricien et dessinateur électricien ou en machines*. Suisse centrale.

261. *Jeune technicien en chauffage*. Suisse orientale.

263. *Ingénieur*. Connaissances d'italien et d'anglais. Vente. Machines pour la fabrication du papier. Bureau d'ingénieur. Milan/Italie.

265. *Technicien en chauffage*. Direction d'une entreprise. Jura neuchâtelois.

267. *Jeune chimiste*. Branche textile. 1-2 ans de pratique. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1956 : 361, 427, 481, 499; de 1957 : 13, 127, 183.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

## DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

## NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

### Installation de

### surveillance de la radioactivité de l'air

(Voir photographie page couverture)

La contamination de l'air par des substances radioactives en suspension, causée par exemple par des explosions atomiques à distance, a incité les autorités civiles et militaires compétentes à prévoir l'établissement d'une surveillance permanente de la radioactivité de l'atmosphère. L'installation à poste fixe, reproduite sur la page de couverture, assure une telle surveillance. Elle se prête également à la mesure du rayonnement radioactif des aérosols, importante pour les observations météorologiques.

Depuis un temps prolongé déjà, une installation de surveillance de la radioactivité de l'air, système Landis & Gyr, est en service à la Station météorologique de l'Institut suisse de météorologie, à Payerne. Ici, elle contrôle d'une manière permanente la radioactivité de l'atmosphère en Suisse.

A une échelle mondiale, l'installation de surveillance de la radioactivité de l'air, système Landis & Gyr, sera adoptée au cours de l'Année géophysique internationale. Elle sera en service dans dix pays de trois continents différents, entre autres également dans les régions arctiques.